



Face aux parlementaires le 30 juin 2023 à l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, annonce la contractualisation en mode Build operate and transfer (Bot) du système de production des cartes nationales d'identité à l'instar du mécanisme de production des passeports. Face aux parlementaires le 30 juin 2023 à l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, annonce la contractualisation en mode Build operate and transfer (Bot) du système de production des cartes nationales d'identité à l'instar du mécanisme de production des passeports.

Obtenir sa Carte nationale d'identité (CNI) au Cameroun ces dernières années est un véritable serpent de mer. Si certains doivent attendre 6 à 12 mois d'autres patientent deux ans pour décrocher le précieux sésame. Au cours de cette longue attente, le manque à gagner reste incalculable. L'honorable Djeumeni Benilde a porté la question le vendredi 30 juin 2023 à l'hémicycle dans le cadre des questions orales. Où en est-on avec la délivrance des CNI ? S'est questionné le député du Social democratic front (SDF) face au Premier ministre, Joseph Dion Ngute.

Selon le chef du gouvernement, « les retards procèdent de la nécessité de protéger la nationalité camerounaise dans un contexte où les fraudes multiformes sont susceptibles de l'entacher. Il existe dans des pièces constitutifs des dossiers, des actes d'état civil falsifiés dont la prise en compte occasionnerait des identités multiples d'une part et l'usurpation de la

nationalité camerounaise d'autre part par des étrangers ». Le Premier ministre renchérit d'ailleurs : « Il nous revient que des compatriotes fraudeurs s'obstinent à rester dans leurs fausses identités car ils soutiennent qu'ils ont acquis plusieurs situations avec leurs identités. Ce refus de reprendre leur identité authentique cause des retards ». Le chef du gouvernement évoque également : l'instabilité dans la transmission des données collectées au poste d'identification et la perturbation de la chaîne logistique internationale due au Covid.

Pour régler cette situation qui perdure, le gouvernement annonce la contractualisation en mode Build – operate- transfer (Bot) du système de production des CNI à l'instar du mécanisme de production des passeports. Cette nouvelle approche devrait intégrer une plateforme de pré-enrôlement en ligne, la multiplication du simple au triple des postes d'identification et d'équipe mobile d'enrôlement, la dématérialisation des frais, la notification systématique des retards de traitement des demandes etc.

Aujourd'hui, on compte 236 stations d'enrôlement avec 380 kits fixes et 50 postes mobiles d'identification. Pour le Premier ministre, Joseph Dion Ngute : « Plus de 87% des CNI des demandeurs qui n'ont aucun problème sont produits chaque année. Plusieurs de ces cartes nationales demeurent en souffrances dans les postes d'identification. Les désagréments dans la délivrance des CNI ne sont pas exclusivement d'ordre technique mais également un problème de civisme ».

EcoMatin
